

Le gouvernement s'est engagé à encourager la participation de tous les intervenants et de tous les paliers de gouvernement dans l'élaboration et la conduite de sa politique commerciale. Cet engagement découle de la réponse du gouvernement aux recommandations contenues dans le rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (CPAECI) de juin 1999, intitulé *Le Canada et l'avenir de l'Organisation mondiale du commerce : Pour un programme du millénaire qui sert l'intérêt public*². Le rapport insiste sur le rôle des consultations publiques comme élément central des préparatifs des nouvelles négociations³.

La structure précise des futures consultations sur les négociations de l'AGCS n'a pas encore été déterminée. Toutefois, différents mécanismes seront utilisés pour poursuivre la tenue des consultations, notamment des réunions multisectorielles supplémentaires, des consultations avec les différents secteurs de l'industrie, des audiences parlementaires et des discussions avec les groupes consultatifs sectoriels sur le commerce international.

Nous invitons les lecteurs à faire parvenir leurs points de vue sur ces différentes questions tout au long du processus de négociation. Les noms des personnes responsables des différentes questions et des différents secteurs de l'industrie se trouvent dans le site Web suivant : <http://services2000.ic.gc.ca>

² On peut consulter le rapport du comité parlementaire et la réponse du gouvernement au rapport sur le site Web Services 2000 (<http://services2000.ic.gc.ca>).

³. Voir *Le Canada et l'avenir de l'Organisation mondiale du commerce*, chapitre 6.